

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE

INSCRIVEZ-VOUS!



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

par
CITAM

**SOYEZ REJOIGNABLE
RAPIDEMENT PAR
VOTRE MUNICIPALITÉ
EN CAS D'ALERTE**

La Municipalité de Saint-Liboire tient à vous rappeler l'importance de tenir à jour votre adresse si vous êtes inscrits au logiciel d'alertes et de notifications de masse de la municipalité.

En effet, afin que nous puissions bien vous rejoindre en cas d'alerte (évacuation, avis d'ébullition, bris d'aqueduc, etc.) il est nécessaire que votre dossier soit à jour dans le logiciel. Nous vous invitons donc à corriger vos informations ou à vous inscrire si ce n'est déjà fait au <http://www.st-liboire.ca/> en cliquant sur l'icône « alerte » en haut de la page. Vous pouvez également nous contacter par courriel à reception@st-liboire.ca ou par téléphone au 450 793-2811 afin de nous informer de votre changement d'adresse.

**LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ**



JEUDI 28 MARS

&

LUNDI 1ER AVRIL

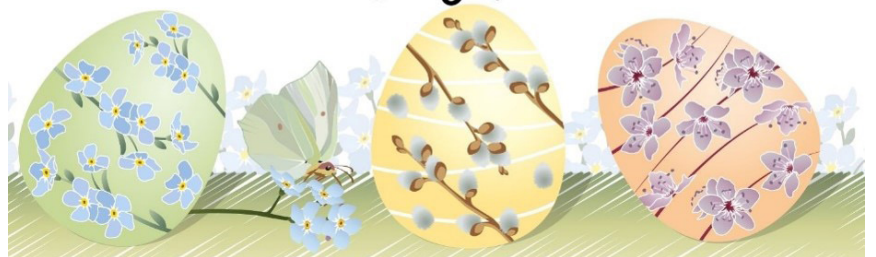


Pour urgence aux travaux publics seulement :

M. Sylvain Laplante : 450 278-2811

Directeur des travaux publics

JOYEUSES PÂQUES





Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

Nadine Lavallée

Directrice générale et Greffière
Trésorière

Raymonde Plamondon

Agente à la comptabilité

Sébastien Marchand

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Mathieu Grégoire

Employé de voirie

Martin Bougie

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Mars 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	19	13 h 30	Carte, billard et jeux - Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	26	13 h 30	Bingo - Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Lundi	25	19 h 15	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » - Conférence Information page 9	1384, rue Principale, Saint-Valérien
Jeudi	28	Bureau municipal fermé – Congé Pâques		
Dimanche	31	Joyeuses Pâques !		

Avril 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Lundi	1er	Bureau municipal fermé – Congé Pâques		
Mardi	2	13 h 30	Carte, billard et jeux - Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	2	19 h	SÉANCE DE CONSEIL	151, rue Gabriel, suite 102
Mardi	9	13 h 30	Bingo - Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	16	13 h 30	Carte, billard et jeux - Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII

Collecte de canettes et de bouteilles consignées



Organisée par
Les élèves de 6^e année
De l'école Henri-Bachand



Samedi le 13 avril prochain
de 9h00 à 12h00

MERCI DE NOUS ENCOURAGER !



AVIS

À LA POPULATION CONCERNANT LA NUMÉROTATION, L’AFFICHAGE ET L’INSTALLATION DES PLAQUES DE NUMÉROS CIVIQUES

Le conseil municipal de Saint-Liboire demande la collaboration de tous les résidents du **noyau villageois** afin de rendre visible leur plaque de numéro civique. En effet, la Municipalité a procédé à l’installation de plaques de numéros civiques dans son secteur campagne et souhaite ardemment que le secteur village coopère à rendre visible leurs numéros civiques.

Voici donc deux extraits du règlement numéro 332-21 sur la numérotation, l’affichage et l’installation des plaques de numéros civiques.

NORMES D’AFFICHAGE

L’affichage doit respecter les normes suivantes :

- Une identification distincte représentant le numéro civique doit être apposée pour chaque unité d’habitation, chaque bâtiment ou local commercial, industriel ou autre;
- Le numéro civique doit être composé de chiffres et lettre s’il est ainsi inscrit au rôle d’évaluation de la Municipalité;
- Les caractères utilisés doivent être d’une couleur contrastante avec le fond sur lequel ils sont installés;
- Aucun objet ou végétation situé sur la propriété.



VISIBILITÉ

Si la maison ou le bâtiment est situé au village... les numéros civiques doivent être installés par le propriétaire sur la façade principale de la maison ou du bâtiment à une distance maximale de 1 m (36 pouces) de la porte principale. Si le numéro civique près de la porte avant n’est pas visible de la voie de circulation, le propriétaire devra demander un permis (gratuit) pour l’installation d’un poteau avec son adresse près de l’entrée principale ou à toute autre endroit visible de la voie de circulation.

N’oubliez pas que la municipalité souhaite ardemment votre collaboration, et ce, dans l’unique but d’éviter la recherche d’adresse car lorsqu’une urgence survient, le temps perdu pour chercher peut coûter de précieuses secondes et dans certains cas la vie. La vie tient parfois à quelques minutes !

RECHERCHE POMPIERS VOLONTAIRES



Vous aimez relever des défis, vous êtes disponible et citoyenne ou citoyen de Saint-Liboire? La Municipalité est à la recherche de 2 personnes désirant occuper le poste de pompier volontaire.

Prérequis requis :

- Âgé de 18 ans
- Avoir une bonne condition physique
- Avoir complété la formation de pompier 1 ou de s'engager à suivre le programme de 255 heures sanctionné par ENPQ avec la réussite des examens de qualification permettant d'obtenir la certification pompier 1 dans les délais prescrits
- Être disponible à suivre la formation de 60 heures du cours Premiers répondants
- Avoir ou s'engager d'avoir un permis de conduire de classe 4A pour la conduite de véhicule d'urgence
- Avoir une grande disponibilité pour répondre aux appels d'urgence
- N'ayant aucun antécédent criminel



Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au (450) 793-2811 aux heures d'ouverture de la Municipalité. Vous devez remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au Bureau municipal en plus de vous engager à suivre la formation requise.

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

APPEL D'OFFRES

Entretien saisonnier 2024

La Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire vous invite à présenter une soumission pour l'entretien du cimetière et des terrains adjacents à l'église, pour l'année 2024, sous forme d'un contrat d'un an avec possibilité de renouveler pour deux (2) ans.

Les travaux à effectuer sont :

- Tonte et ramassage de gazon;
- Tonte du gazon et mauvaises herbes entre et autour des monuments, le long de la clôture du cimetière, sur la devanture de l'église et du terrain où il y a le cabanon adjacent à l'ancien presbytère ;
- Ramassage des feuilles, branches mortes au printemps et à l'automne et disposition de celles-ci;

Note : L'usage d'herbicide est interdit.

Le soumissionnaire s'engage à fournir la machinerie adéquate pour ce genre de travail, et doit **détenir une assurance-responsabilité**.

Vous avez jusqu'au **29 mars 2024** pour nous faire parvenir votre soumission dans une enveloppe scellée avec la mention : *(soumission pour entretien saisonnier été 2024)* à l'adresse suivante : **111, rue Saint-Patrice Saint-Liboire Qc J0H 1R0**

La Fabrique de Saint-Liboire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour plus de détails, communiquez avec Marie-Josée Deaudelin au 450-793-2322 ou à l'adresse courriel : fabrique.st-liboire@outlook.com.

Gérald Miron,
Président



Nouvelles acquisitions

21, place Mauriac,

450-793-4751

Romans adulte

- Respire! le Plan est toujours parfait / Ankaoua, Maud
- Son nom sur la liste / Grisham, John
- Le poids des années / Morrissette, Guillaume
- Qimmik / Jean, Michel
- Danger! Femmes au volant / Bourgault, Catherine
- Heureux les fêlés car ils laissent passer la lumière / Giordano, Raphaëlle

Romans jeunesse

- Panda Pinata / Royer, Julie
- Drôles de moineaux / Rivard, Émilie
- Lolita Star. 2 / Addison, Marilou
- Appelez-moi... Rêve. 1 / Rivard, Émilie

Albums

- Chouette a peur / Cary, Gemma
- Le raisin rancunier / John, Jory
- Retournez dans vos livres ! / Mather, Rory H.
- Qui a fait ce pipi? / Welsh, Clare Helen
- La cachette des papillons / Gagné, Valérie
- Le collectionneur de mots / Reynolds, Peter H.
- Le monstre des couleurs, docteur des émotions / Llenas, Anna
- La course folle de Miguel / Louis-Michaud, Blanche



Bénévoles on a besoin de vous !



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

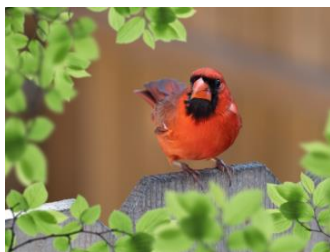
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

*Lundi 25 mars à 19 h 15
au 1384, rue Principale, Saint-Valérien*



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le **lundi 25 mars 2024** Normand Fleury, technicien en horticulture et arboriculture qui cumule plusieurs années d'expériences au jardin botanique de Montréal et à la Ville de Montréal. En plus des plantes ornementales, il s'intéresse vivement aux plantes alimentaires, à la flore du Québec et aux sentinelles de la nature; les oiseaux.

Le sujet de cette conférence présentée à 19 h 15 : **Les oiseaux au jardin.**



Lieu : 1384, rue Principale, Saint-Valérien (salle municipale)

Coût : gratuit pour les membres et 7,00 \$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC



Les activités intérieures à la salle Jean XXIII, à 19 h

à la salle communautaire Jean XXIII, à 19h00. On vous attend en grand nombre.

- 19 avril : Conférence de Céline Dion : **Les passages de la vie** + surprise printanière
- 17 mai : Parcours de jeux divers + activité remue-méninges + surprise aux dames
- 21 juin : Activité à déterminer + surprise aux hommes

Votre comité des aînés :

Denise Heine, Georgette Meunier, Denis Chabot, Pierre Heine, Marie-Josée Deudelin, Yves Taillon et Yves Winter

Le dîner de l'amitié au Parc des bénévoles

Le comité est heureux de vous annoncer la tenue de cette rencontre amicale le 17 août à 11 h 30

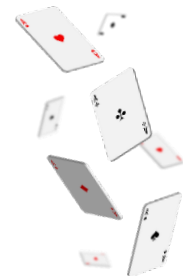
Fadoq de Saint-Liboire

Les activités intérieures à la salle Jean XXIII, à 13 h 30

On vous attend que vous soyez membre ou non-membre.

*Le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 se tiennent les ateliers de **Mise en forme** supervisés par des bénévoles de la Fadoq. Viens te joindre au groupe dans la salle communautaire Jean XXIII.*

- 19 mars : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 21 mars : Dîner-anniversaire au restaurant Casa grecque
- 26 mars : Bingo de la Fadoq à la salle communautaire Jean XXIII
- 2 avril : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 9 avril : Bingo de la Fadoq
- 16 avril : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 18 avril : Dîner-anniversaire au Vieux-Duluth
- 23 avril : Bingo de la Fadoq
- 30 avril : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq



Activités extérieures

À partir du 2 avril, à tous les mardis, tu es invité(e) à te joindre aux marcheurs pour découvrir ton village et ses beautés. Le rendez-vous est devant la bibliothèque à 9 h 30.

Bienvenue à toutes et à tous !

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 14 mai à 10 h 30 à la salle communautaire Jean XXIII. Après la réunion, un buffet sera servi aux participants de cette assemblée.

Votre comité :

Gérald Miron, Suzanne Nadeau, Denise Heine, Mirelle Brodeur, Nicole Cornellier, Denise Dansereau et Christiane Lauzon.

Comité des aînés de Saint-Liboire et la Fadoq Saint-Liboire



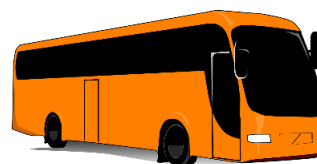
Programme de formation informatique

Dans le cadre de Nouveaux Horizons, nous avons obtenu une subvention pour mettre en place un service informatique. Dans un local du centre communautaire Jean XXIII, des bénévoles accueillent les personnes qui ont besoin d'aide technologique. Ce service ne s'adresse pas seulement aux aînés. Toute personne peut solliciter ces services offerts gratuitement.

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec :

- Gérald au 579-245-0079
- Denise au 450-793-2396
- Yves au 450-793- 4784

Ces personnes achemineront vos besoins aux formateurs-bénévoles.



Voyages 2024

Avec la collaboration de la Fadoq Saint-Liboire, le comité des aînés vous propose des voyages d'un jour et de trois jours.

- **6-7-8 mai** : Séjour au Château Bromont avec animation + une visite dans la région (Il reste quelques places) Faites vite !
- **26 juin** : Voyage au Vignoble de Mario Pelchat avec dégustation, repas et spectacle + une visite du Domaine Lafrance et un souper sur le chemin du retour **complet**
- **19 juillet** : Croisière de 3 heures sur le lac Memphrémagog avec animation, repas et musique + visites dans la région **complet**
- **2 août** : Pièce de théâtre : Appelle-moi Stéphane (maison des Arts de Drummondville) + souper avant le spectacle dans un restaurant de Drummondville (il reste une place)
- **25 août** : Comédie musicale : Waitress (salle Albert Rousseau) + repas avec vin sur le chemin du retour **complet**
- **27-28-29 octobre** : Séjour au Manoir du Lac William avec animation + une visite dans la région **complet**

*Pour les voyages qui affichent **complet**, nous prenons les noms en attente. Il peut arriver que pour certaines raisons des gens ne puissent y participer. Nous complétons les voyages avec les noms en attente.*

Si ces voyages vous intéressent, contactez Denise au 450-793-2396

Conférence de Céline Dion : Les passages de la vie : 19 avril à 19 h

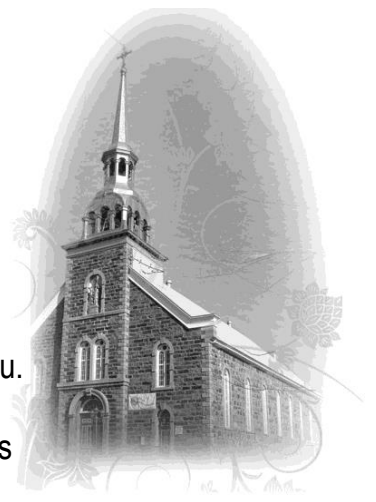
Auteure de trois livres, madame Dion présente avec **humour et simplicité** cette conférence sur les passages de la vie. Cette conférence s'adresse à toutes les personnes de 40 ans et plus.

Au cours d'une vie, nous avons tous à différents moments à nous confronter aux changements imprévus. Nous devons trouver de nouveaux sens, faire de nouveaux choix, trouver de nouvelles avenues.

Ce rendez-vous est gratuit... cette conférence vous est offerte par la municipalité.

Bienvenue à la salle communautaire Jean XXIII !

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire Et le comité de pastorale paroissial



En chemin vers Pâques ...

Prière pour la semaine sainte

Celui qui suspendit la terre est suspendu.
Celui qui attacha les cieux est attaché.
Celui qui fixa l'univers est fixé sur le bois
Dieu est assassiné.

Dieu a revêtu l'homme, il a souffert pour un souffrant, il a été jugé pour un condamné, il a été enseveli pour un enseveli.

Mais il est ressuscité des morts et il clame :

Qui plaidera contre moi? J'ai délivré le condamné, j'ai rendu la vie

à celui qui était mort, je relève l'enseveli. Qui me contestera? J'ai aboli la mort, j'ai écrasé l'enfer, j'ai enlevé l'humanité au plus haut des cieux.

Je suis votre pardon, je suis la Pâque du salut, je suis votre lumière, je suis votre résurrection,

Méliton de Sardes, homélie pascale, adaptée par Lise Lachance

Viens, Seigneur ! Ouvre-nous le chemin

Célébrations du pardon :

- Dimanche 10 mars, 11 h, Sainte-Hélène
- Dimanche 10 mars, 14 h, Saint-Nazaire
- Dimanche 17 mars, 11 h, Saint-Valérien
- Dimanche 17 mars, 14 h, Saint-Simon

Samedi 23 mars, 16 h célébration des rameaux

Activité de la semaine sainte :

- Jeudi saint, 19 h, Saint-Éphrem
- Vendredi saint, 15 h, Saint-Valérien



Samedi 30 mars, 19 h 30 veillée pascale à Saint-Liboire. Nous accueillons les 9 autres paroisses de l'unité des semeurs, ce sera une superbe célébration !

Dimanche de Pâques, 10 h, Saint-Éphrem

En avril, à Saint-Liboire :

Samedi le 13 à 16 h, conférence Denis Lépine

Dimanche le 14 à 10 h, messe

Samedi le 27 à 16 h, messe

Aussi la messe tous les jeudis matin à 8 h 30 (incluant jeudi saint).

Bienvenue !



Extincteur portatif



Sur un début d'incendie, si vous croyez être en mesure de le contrôler, vous pouvez utiliser un extincteur. Notez toutefois qu'une issue doit toujours se trouver derrière vous afin de pouvoir évacuer rapidement si la situation dégénère. Les services incendie (911) doivent également être contactés aussitôt que possible.

Points importants :

- La poudre de l'extincteur doit être projetée à la base des flammes et non au centre
- Ne jamais projeter la poudre sur une personne
- Placer l'extincteur bien en vue, près d'une sortie
- Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille, s'il est endommagé ou s'il manque de pression
- Idéalement, l'extincteur devrait être vérifié mensuellement pour assurer son bon état d'utilisation.

Enfin, dans les habitations où l'on retrouve un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, il faut avoir un extincteur portatif à poudre polyvalente portant la classe ABC de 2,2 kg (5 lb).

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



PRIX

DISTINCTION- FAMILLE

**SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE
AVANT LE 12 AVRIL**



Détails à : mrcmaskoutains.qc.ca



Collecte des matières organiques

Matières **acceptées** et **refusées** dans le bac de matières organiques

Exemples de matières acceptées



Résidus de cuisine :

Fruits et légumes (entiers, pelures, cœurs, épis, etc.), grains de café, filtres en papier, sachets de thé, pain, gâteaux, biscuits, pâtes, viandes, volailles, poissons et fruits de mer CUITS, produits laitiers, coquilles d'œuf, etc.

Résidus verts :

Gazon, petites branches, feuilles mortes, fleurs, et autres résidus de jardinage

Autres matières organiques :

Papier ou carton très souillé d'aliments

Exemples de matières refusées



Plastique (même portant la mention compostable ou biodégradable), papier et carton non souillé, papier ciré, papier d'aluminium, papier parchemin, styromousse, tous matériaux de construction, serviettes sanitaires, tampons, sac d'aspirateur et son contenu, bouchons de liège, verre, métaux, déchets, graisse, huile, peinture et tout autre produit domestique dangereux, mégots de cigarette et tout autre produit pouvant générer ou alimenter la combustion, etc.



Astuces pour l'utilisation du bac brun

- Emballer les matières dans du papier journal et déposer un journal dans le fond du bac
- Entreposer le bac à l'ombre entre les collectes
- Au besoin, nettoyer sommairement le bac avec un jet d'eau
- Placer un grand sac à feuilles en papier dans le bac pour éviter que la matière reste collée aux parois en hiver
- Éviter d'y jeter de la viande crue

Les bacs de collecte de matières organiques **sont levés une fois par semaine, d'avril à novembre, et une fois par mois les quatre autres mois de l'année, entre 7 h et 19 h.**

Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de la celle-ci avant 7h.

Le jour de collecte de votre secteur est le _____ .

Concernant la collecte des matières organiques offerte aux entreprises, seuls les bacs bruns portant le logo de la Régie sont acceptés. Ceux-ci sont et demeurent la propriété de la municipalité.

Quant aux collectes résidentielles, il est recommandé de se référer au site internet de la Régie mentionné ci-dessous.

Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement,
contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**
au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**



Collecte des matières recyclables

Matières acceptées et refusées dans le bac de recyclage

Emballages et imprimés de papier et carton

Exemples de matières acceptées



Journaux, revues, papier à main, carton de lait, boîte de jus Tetra Pak (sans paille), boîte de pizza même légèrement souillée, etc.



Exemples de matières refusées



Mouchoirs, essuie-tout souillés, serviettes de tables, papier parchemin ou ciré, plastifié ou de cellophane, boîte de pizza très souillée, carton recouvert d'une membrane plastifiée, etc.

Contenants de verre

Exemples de matières acceptées



Bouteille de boisson et pot de confiture, sauce, etc. même s'ils sont cassés



Exemples de matières refusées



Vaisselle, pyrex, poterie, porcelaine, cristal, céramique, miroir, lunettes, néon, ampoule, etc.

Contenants et emballages de métal

Exemples de matières acceptées



Boîtes de conserve, canettes, papier d'aluminium même sale (en faire une boulette), assiettes d'aluminium, etc.



Exemples de matières refusées



Objets métalliques qui ne sont pas des contenants, emballage de tablette de chocolat, piles, bombes aérosols, etc.

Contenants et emballages de plastique

Exemples de matières acceptées



Contenants identifiés d'un des symboles




Bouteilles d'eau, de yogourt à boire, contenant de margarine, sacs de plastiques extensibles et pellicules de type Saran wrap, etc.



Exemples de matières refusées



Articles de plastique sans logo de recyclage, matières avec le logo , paille, verre, ustensiles de plastique, petit contenant de yogourt individuel, contenants ou assiettes de styromousse, emballages de collations, de bonbons, sacs d'emballages de biscuits, etc.

Les bacs de collecte de matières recyclables sont **levés une fois aux deux semaines, entre 7 h et 19 h.**

Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de celle-ci avant 7h.



Le jour de collecte de votre secteur est le _____ .

Seuls les bacs portant le logo de la Régie sont acceptés et ils sont la propriété de la municipalité.

Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement, contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

CECI N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL!

Retour de la
collecte
hebdomadaire
des bacs bruns
le 1er avril !

AUCUN
sac de plastique,
même compostable
ou biodégradable
n'y est accepté !



www.riam.quebec
450 774-2350




PLANIFIER LES REPAS SANS TRACAS


Des initiatives simples à l'occasion de la
semaine d'action contre le gaspillage alimentaire
se déroulant du 18 au 24 mars 2024




Faire participer les
membres de la famille
au choix des repas




Débuter la semaine en
cuisinant des repas
avec les aliments qui se
trouvent déjà chez soi



Utiliser les mêmes
aliments dans plus
d'un repas



Faire une liste
d'épicerie avant de s'y
rendre et éviter d'y
aller le ventre vide



Cuisiner en double
et congeler les
doublons



S'amuser dans la
cuisine !!!

www.riam.quebec
450 774-2350



Ensemble, imaginons notre futur!



**Participez à nos
consultations publiques
Du 17 au 25 avril**

SAINT-JUDE
Mercredi, 17 avril, à 18 h 30,
à la salle communautaire
940, rue du Centre

SAINT-HUGUES
Mardi, 23 avril, à 18 h 30,
à la salle municipale
390, rue Notre-Dame

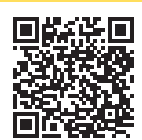
SAINT-HYACINTHE
Dimanche, 21 avril, à 10 h,
au Centre aquatique Desjardins
850, rue Turcot

SAINT-DAMASE
Jeudi, 25 avril, à 18 h 30,
au Complexe sportif
105, rue Sainte-Anne

Collation offerte sur place

Rencontre par visioconférence, le mercredi 24 avril, à 18 h 30.

Consultez le site de la MRC pour obtenir l'hyperlien ou écrivez à info@mrcdesmaskoutains.ca.



mrcmaskoutains.qc.ca

 **MRC des
Maskoutains**
Un monde à votre mesure

Comité de développement social

Information : Mélanie Brodeur, 450 774-3141, poste 3139



LA CLÉ SUR LA PORTE

*Gratuit
et confidentiel*

**24 H SUR 24
7 JOURS SUR 7**
365 JOURS PAR
ANNÉE

NOUS SOMMES LÀ !
450-774-1843



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 5 mars 2024 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente Madame Nadine Lavallée, directrice générale.

Le conseiller Claude Vadnais est absent de la rencontre.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue à tous. Nadine Lavallée, directrice générale, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-03-57

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des points suivants :

- 4.2 – Remplacement du réservoir à diesel - Caserne

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Adoption Règlement numéro 373-24 sur la tarification des services municipaux
- 3.4 Municipalité de Yamaska - Programme RECIM – Demande d'appui
- 3.5 Entériner offre pour banque d'argent – NSLONE
- 3.6 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni
- 3.7 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
- 3.8 Demande au Fonds de développement rural – Jardi-Boire
- 3.9 Demande pour l'entretien de la Croix de chemin
- 3.10 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Démission directeur Service incendie et pompier Martin Bougie
- 4.2 Remplacement du réservoir à diesel – Caserne

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Remplacement du réservoir à diesel – Garage municipal
- 5.2 Formation – Employé de voirie

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Demande de paiement frais d'autorisation - Chemin de Fer Saint-Laurent
- 6.2 Achat de sulfate ferrique pour usine des eaux usées
- 6.3 Décomptes progressifs 12 et 13 d'Excavation Mc.B.M. Inc. – Égout et aqueduc des rues Morin et Deslauriers

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Cours d'eau Vandal (MAPAQ 9044) – Demande à la MRC pour des travaux d'entretien sur la branche 1
- 7.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA 63 & 65, rue Deslauriers
- 7.3 Demande d'appui – Caroline Martel

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Modification résolution 2024-01-20 – Demande de subvention des Loisirs St-Liboire Inc.
- 8.2 Demande de cautionnement – Loisirs de Saint-Liboire Inc.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024

Résolution 2024-03-58

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2024-03-59

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de février 2024 totalisant la somme de 484 134,11 \$, en plus des salaires versés au montant de 55 850,53 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2024-03-60

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 12 593,88 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Adoption du Règlement numéro 373-24 sur la tarification des services municipaux

Résolution 2024-03-61

Attendu que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1) permettent à une municipalité de prévoir un mode de tarification pour le financement de tout ou partie de ses biens, services ou activités;

Attendu qu'il y a lieu de regrouper toutes les dispositions touchant la tarification de biens, services et activités dans un seul et unique règlement;

Attendu que l'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 février 2024;

Attendu que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 février 2024;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 373-24 concernant la tarification des services municipaux.

Le règlement complet est disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.

3.4 Municipalité de Yamaska - Programme RECIM - Demande d'appui

Résolution 2024-03-62

Considérant la demande d'appui de la Municipalité de Yamaska, résolution 2024-02-031;

Considérant que la Municipalité n'a pas atteint le montant maximal admissible de la subvention accordée;

Considérant que les ajustements faites pour les directives de changement relatives aux points 12 et 13 du protocole d'entente et selon le guide du programme au point 5 à 50 % de leur coût, et ce, même si le montant maximal admissible de la subvention n'a pas été atteint;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'appuyer la Municipalité de Yamaska dans sa demande auprès du ministre des Affaires municipales et de revoir les points 12 et 13 relatifs aux modifications aux travaux (directives de changement) prévus à l'annexe A et le point 5 du guide du programme et d'accorder l'aide à 100% comme coûts admissibles si le montant maximal de la subvention n'est pas atteint;
- De transmettre copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, madame

Andrée Laforest, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à la MRC de Pierre-De-Saure ainsi qu'aux 148 municipalités de la région administrative de la Montérégie.

3.5 Entériner offre pour banque d'argent - NSLONE

Résolution 2024-03-63

Considérant que nous avons procédé à l'achat d'une nouvelle banque d'argent pour transiger avec NSLONE notre ressource en technique informatique;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'une banque d'argent de 900 \$ plus les taxes applicables selon la facture numéro 48131 de NSLONE.

3.6 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni

Résolution 2024-03-64

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à Espace Muni;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Espace Muni pour la somme d'environ 42,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.7 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Résolution 2024-03-65

Considérant l'état de taxes impayées préparé par la Directrice générale et qu'en vertu des dispositions du Code municipal, cet état de taxes impayées doit être soumis au conseil municipal et approuvé par ce dernier;

Considérant que suite à cette approbation, il y a lieu de transmettre à la MRC des Maskoutains et à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe ledit état de taxes impayées;

Considérant le défaut de paiement des taxes malgré les différents avis et rappels transmis;

Considérant qu'il y a lieu de demander à la MRC des Maskoutains d'inscrire les immeubles indiqués audit état de taxes impayées pour vente pour taxes;

Considérant qu'il y a lieu de désigner un enchérisseur pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC et à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe que la Municipalité de Saint-Liboire n'a aucun dossier de taxes impayées pour l'année 2022.

3.8 Demande au Fonds de développement rural - Jardi-Boire

Résolution 2024-03-66

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire veut déposer un projet dans le cadre d'une demande d'aide au fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains pour l'aménagement et l'acquisition d'accessoires pour le Jardi-Boire.

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser le dépôt du projet d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par la MRC des Maskoutains pour le programme du Fonds de développement rural;
- D'autoriser la directrice générale Nadine Lavallée à signer tout document relatif au projet d'aménagement et acquisition d'accessoires pour le Jardi-Boire, et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Liboire.

3.9 Demande pour l'entretien de la Croix de chemin

Résolution 2024-03-67

Considérant la demande reçue pour l'entretien de la Croix de chemin dans le rang Saint-Georges;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 100 \$ à Karine Filbotte et Patrick Morin pour l'entretien de la Croix de chemin du rang Saint-Georges, que la municipalité remet avec plaisir, et ce, sans engagement.

3.10 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Résolution 2024-03-68

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Démission directeur Service incendie et pompier Martin Bougie

Résolution 2024-03-69

Considérant la lettre de démission du directeur Service incendie et pompier M. Martin Bougie;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission du directeur Service incendie et pompier Martin Bougie en date du 15 mars 2024 après 14 années de loyaux services au Service de Sécurité Incendie de Saint-Liboire.

Les membres du conseil tiennent à remercier chaleureusement M. Bougie pour les nombreuses années passées au sein du Service de Sécurité Incendie de Saint-Liboire et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets d'avenir.

4.2 Remplacement du réservoir à diesel – Caserne

Ce point a été retiré par la résolution 2024-03-57

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Remplacement du réservoir à diesel – Garage municipal

Résolution 2024-03-70

Considérant que lors du renouvellement de notre assurance de dommages, on nous mentionnait l'obligation de faire remplacer le réservoir à diesel situé au 11, rue Lemonde au courant de l'année;

Considérant que nous avons reçu une soumission d'Ultramar pour un réservoir de 2 275 litres;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission d'Ultramar pour le remplacement du réservoir à diesel au garage municipal, datée du 21 février 2024 au montant d'environ 3 252 \$ plus les taxes applicables et frais de transport et d'en effectuer le paiement au budget 2024.

5.2 Formation - Employé de voirie

Résolution 2024-03-71

Considérant que dans le cadre de son travail, monsieur Mathieu Grégoire doit suivre certaines formations obligatoires;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Mathieu Grégoire à suivre les formations suivantes :

- Signalisation des travaux routiers
- Signaleur routier
- Signaleur de chantier
- Creusement, excavation de tranchées

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Demande de paiement frais d'autorisation - Chemin de fer Saint-Laurent

Résolution 2024-03-72

Considérant que pour avoir l'autorisation pour le passage de la conduite sous la voie ferrée, des frais d'étude de la demande sont exigés par Chemin de fer Saint-Laurent;

Considérant que cette autorisation est nécessaire pour l'appel d'offres public et les travaux de forage dirigé ainsi que d'autres travaux qui touchent au Chemin de fer Saint-Laurent;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser les frais de 1 750 \$ pour la demande d'accès à l'emprise ferroviaire (accès pour l'entrepreneur);
- D'autoriser les frais pour la demande d'installation de la conduite souterraine à Chemin de fer Saint-Laurent au montant de 2 750 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

6.2. Achat de sulfate ferrique pour usine des eaux usées

Résolution 2024-03-73

Considérant le besoin d'obtenir environ 11 000 kilogrammes de sulfate ferrique pour l'usine d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de sulfate ferrique au montant d'environ 5 753 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement

Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.

6.3. Décomptes progressifs 12 et 13 d'Excavation Mc.B.M. Inc. – Égout et aqueduc des rues Morin et Deslauriers

Résolution 2024-03-74

Considérant les décomptes progressifs 12 et 13 d'Excavation Mc.B.M. Inc. dans le dossier d'égout et d'aqueduc des rues Morin et Deslauriers;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur Jean Beauchesne de WSP :

- D'accepter le douzième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. Inc. au montant de 19 058,09 \$ et d'en effectuer le paiement;
- D'accepter le treizième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. Inc. au montant de 179 865,76 \$ et d'en effectuer le paiement lors de la réception de l'original du cautionnement de garantie.

À noter qu'une partie de cette somme sera prise à même le programme FIMEAU.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1. Cours d'eau Vandal (MAPAQ 9044) – Demande à la MRC pour des travaux d'entretien sur la branche 1

Résolution 2024-03-75

Considérant la demande présentée par Michael Brodeur (Ferme Gidan inc) concernant une demande d'intervention pour des travaux d'entretien sur la branche 1 du cours d'eau Vandal (MAPAQ 9044);

Considérant le rapport déposé par l'inspecteur suite à la visite des lieux, effectuée le 12 et le 13 décembre 2023;

Considérant que l'entretien des cours d'eau relève de la MRC des Maskoutains en vertu de la Loi sur les Compétences municipales et de l'entente signée à cet effet;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De transmettre à la MRC des Maskoutains, la requête déposée par Michael Brodeur concernant l'intervention requise sur la branche 1 du cours d'eau Vandal (MAPAQ 9044) qui traverse sa propriété du 1299, rang Saint-Edouard;
- De demander à la MRC des Maskoutains d'entreprendre les démarches nécessaires afin de corriger la situation;
- De répartir les frais encourus par ces travaux entre les propriétaires des lots qui seront identifiés comme faisant partie au bassin versant.

7.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA 63 & 65, rue Deslauriers

Résolution 2024-03-76

Considérant que la demande a été déposée le 24 janvier 2024 par les propriétaires du lot 6 583 882;

Considérant que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme;

Considérant que la demande d'un nouveau bâtiment principal dans le périmètre urbain est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que l'implantation du bâtiment principal projeté respecte l'implantation des bâtiments principaux voisins;

Considérant que la volumétrie du bâtiment principal projeté s'harmonise avec la volumétrie des bâtiments principaux voisins;

Considérant que l'apparence visuelle des bâtiments principaux voisins est très variée;

Considérant que les caractéristiques architecturales s'harmonisent avec les bâtiments voisins;

Considérant que le bâtiment projeté comporte un garage attenant et que l'aire de stationnement projeté est localisée en face de ce premier;

Considérant que le choix de couleur est sobre et que ces couleurs s'harmonisent bien avec les bâtiments voisins;

Considérant que l'obtention d'un permis de rénovation ou de modification d'un bâtiment principal existant dans ce secteur n'est pas assujetti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

- D'autoriser la demande de permis de construction pour l'habitation bifamiliale isolée assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale tel que demandée par les demandeurs et présentée aux membres du comité consultatif en urbanisme.

7.3. Demande d'appui – Caroline Martel

Résolution 2024-03-77

Considérant une demande de lettre d'appui afin d'aider madame Caroline Martel dans son futur projet de construction d'un poulailler;

Considérant que madame Martel désire participer au programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs de consommation, offert par la Fédération des Producteurs d'œufs du Québec;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir à madame Caroline Martel une lettre d'appui afin d'obtenir l'aide qu'elle espère pour son futur projet de construction d'un poulailler, et ce, en autant que cette dernière soit conforme à la réglementation municipale en vigueur. Le Conseil municipal lui souhaite la meilleure des chances dans son beau projet.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Modification résolution 2024-01-20 - Demande de subvention des Loisirs St-Liboire Inc.

Résolution 2024-03-78

Considérant qu'une somme additionnelle a été prévue au budget de fonctionnement pour les Loisirs St-Liboire Inc.;

Considérant que les modalités de versement doivent être approuvées au préalable par le Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la somme additionnelle de 66 980 \$ au budget de fonctionnement des Loisirs St-Liboire Inc. pour l'année 2024 totalisant la somme de 214 000 \$;
- D'autoriser la modification de la résolution 2024-01-20 concernant le versement de la subvention allouée aux Loisirs Saint-Liboire Inc. pour l'année 2024 en procédant de la façon suivante :
 - 1 versement le 17 janvier de 14 702 \$;
 - 2 versements en février soit le 1^{er} et le 15 février de 14 702 \$ / chacun;
 - 2 versements en mars soit le 4 et le 18 mars de 14 702 \$ / chacun;
 - 1 versement le 15 avril de 20 070 \$;
 - 1 versement le 15 mai de 20 070 \$;
 - 1 versement le 13 juin de 20 070 \$;
 - 2 versements en juillet soit le 8 et le 15 juillet de 20 070 \$ / chacun;
 - 1 versements le 15 août de 20 070 \$;
 - 1 versement le 16 septembre de 20 070 \$.

8.2 Demande de cautionnement – Loisirs de St-Liboire Inc.

Résolution 2024-03-79

Considérant que les Loisirs de Saint-Liboire Inc. désire obtenir une marge de crédit d'une institution financière au montant de 125 000 \$;

Considérant que cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Saint-Liboire se porte caution en faveur de les Loisirs de Saint-Liboire Inc. d'un montant de 125 000 \$ selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe CIBC cautionnement;

- Que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : CPF
Monsieur Jean-François Chagnon : CPF et RIAM
Monsieur Claude Vadnais : Absent
Monsieur Yves Taillon : Comité des aînés
Monsieur Serge Desjardins : Loisirs St-Liboire et Service incendie
Madame Martine Bachand : Bibliothèque et Fête d'hiver
Monsieur le Maire, Yves Winter : MTMD, Invenergy, St-Liboire en fête, Loisirs St-Liboire et MRC

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement numéro 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 7 février au 5 mars 2024 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2024-03-80

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20 h 01.

Yves Winter,
Maire

Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 avril 2024.



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitsoins.com
450 771-0605
info@coopauxpetitsoins.com



Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



SFDB
CABINET DE SERVICES FINANCIERS



Gestion de
patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Rénovations J.G. Daudelin Inc.

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.N.B. 1944-2004-20

Détaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBO 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC** *JohnnyVAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBO: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBO: 2864-2908-53

Nos professionnelles

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par téléca-

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-

1757, Haut Rivière Nord,



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J6

MARYSE MORIN



COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

À vendre par
le proprio
...et son courtier!

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel



450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com

À vos côtés



INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des **résultats** et des **réalisations** de votre caisse.



Mardi 23 avril 2024



19 h 30



**Le lien pour assister à
l'assemblée est disponible
au [desjardins.com/
caisse-region-saint-hyacinthe](https://desjardins.com/caisse-region-saint-hyacinthe)**

C'est un rendez-vous!



**Votez en ligne
jusqu'au 27 avril 2024**

Votez* sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des membres du conseil d'administration, si applicable, **dès la fin de la diffusion de la rencontre**, en visitant :

- le site Web de la Caisse ;
- desjardins.com ;
- AccèsD.

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

* Certaines conditions s'appliquent.